

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion vendredi 31 janvier 2014 à 20 h 30

Le trente et un janvier deux mille quatorze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie., Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ,

Absent :

Excusé : Mr DUMEAU, Mr ALADEL

Date de convocation: 27 janvier 2014

Date d'affichage: 27 janvier 2014

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

2014-0007 Délibération Contribution pour la scolarisation des enfants sur le RPI de MONTCABRIER.

La Commune faisant parti du RPI de ST MARTIN LE REDON et de MONTCABRIER, le Maire propose **d'allouer une contribution de 250 €** par enfant à la commune de MONTCABRIER pour les enfants scolarisés à l'école pour l'exercice 2013. Le nombre des enfants de CASSAGNES scolarisés à l'école de MONTCABRIER étant de **8 enfants**, le montant de la contribution à la commune de MONTCABRIER sera de **2000 €**. Le Conseil Municipal après délibération approuve à la majorité cette contribution de **2000 €** et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette contribution au budget **2014**.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire

Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le